

*Questions orales*

Où veut-il en venir? Tient-il à ce que les banques forcent les pêcheurs à rembourser leurs prêts? S' imagine-t-il que qui que ce soit préfère le chaos qui régnait auparavant? Le ministre pourrait-il nous expliquer les raisons pour lesquelles il a décidé d'abandonner le régime louable, je le répète, en vigueur actuellement?

**Une voix:** Oui ou non.

**L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans):** Oui, madame le Président; le député l'a dit, le régime de répartition a été établi pour une période d'essai à l'intention des entreprises de pêche hauturière. Comme le député le sait, à l'heure actuelle, l'avenir de certaines de ces entreprises est très incertain. J'en suis venu à la conclusion, jusqu'à ce que la restructuration soit achevée, que je devais attendre pour remettre en application ce régime qui, le député l'a dit, a apporté certaines améliorations au secteur de la pêche.

**M. Fraser:** Dans son téléx, madame le Président, le ministre dit que c'est en raison de l'instabilité de l'industrie qu'il ne veut pas maintenir le régime actuel. Je tiens à faire savoir au ministre par votre entremise, madame le Président, que le régime a au moins réussi à dissiper en partie le climat de grande incertitude qui a régné tout au long de l'année 1982.

## ON DEMANDE LA PUBLICATION DU RAPPORT DU COMITÉ KIRBY

**L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud):** Madame le Président, le bruit court, dans le secteur des pêches, que les membres du comité Kirby étaient de façon générale en faveur des allocations aux entreprises, mais le rapport Kirby est encore tenu secret. C'est ainsi que le ministre peut passer outre à ses recommandations. Qui plus est, madame le Président, le comité du cabinet qui est chargé d'étudier le rapport peut en disposer à sa guise. Nous cherchons donc à savoir quand sera publié le rapport initial, tel qu'il fut présenté au comité spécial du cabinet, afin que le Parlement puisse en révéler la teneur avant que le ministre en fasse ce qui lui plaira sans que nous ayons pu savoir de quoi retournent ces recommandations.

• (1430)

**L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans):** Madame le Président, j'espère être en mesure de présenter le rapport Kirby au cabinet à très brève échéance. Toutefois, le député doit admettre que la question qui le préoccupe n'est pas abordée dans ce document. Celui-ci a trait aux problèmes majeurs qui touchent de façon générale aux pêches de l'Atlantique, ainsi que le faisait le rapport Pearse concernant la côte du Pacifique.

Le rapport Kirby ne parle pas de la restructuration des entreprises. Dès que les poissons sont ramenés à terre, la question se rapporte alors aux usines de transformation, qui relèvent essentiellement des provinces. Il est bien entendu que nous sommes prêts à aider ce secteur, au même titre que les autres.

Je signale au député que ce midi même j'ai rencontré un représentant de l'une des plus importantes conserveries de l'Atlantique, lequel comprend fort bien, comme il me l'a affirmé, que nous ne puissions pas renouveler les allocations aux entreprises avant de savoir comment ces dernières vont être réorganisées.

## ON DEMANDE QUE LE PARLEMENT SOIT CONSULTÉ AU SUJET DE LA POLITIQUE

**L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud):** Madame le Président, par votre entremise, la Chambre a appris qu'en janvier dernier, il y a de cela près d'un an, un comité du cabinet devait élaborer un plan d'action visant à renflouer les pêches dans l'Atlantique. Les membres de ce comité n'ayant pu décider quoi faire, cette tâche a été confiée à M. Kirby. Celui-ci devait d'abord présenter son rapport en juillet, puis l'échéance a été reportée en septembre, ensuite en novembre et il se peut maintenant qu'on doive attendre jusqu'en janvier.

Étant donné que le ministre des Affaires des anciens combattants, qui siège au cabinet, a déclaré que la mise en œuvre du rapport Kirby coûterait 100 millions de dollars aux contribuables, que les journaux citaient dernièrement une source selon laquelle il fallait compter un demi-milliard pour éponger les dettes du secteur et un quart de milliard en fait de capital de roulement et que cette même source faisait état de la division au sein du comité; étant donné par ailleurs que ce dossier accuse un retard quasi incroyable alors même que chacun est au courant des difficultés qui frappent les pêches, et ce, depuis l'été 1981, le ministre peut-il nous dire quand il va présenter une politique quelconque pour la région atlantique et si le Parlement aura l'occasion d'exprimer son avis avant que ce ne soit un fait accompli?

**L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans):** Madame le Président, comme vous avez pu le constater, le député a très souvent invoqué ce qu'il qualifiait lui-même de rumeurs et je ne vais pas faire d'observations sur de tels propos.

J'ose espérer qu'en faisant allusion aux difficultés qui frappent les pêches, le représentant connaît suffisamment bien celles de l'Atlantique pour savoir qu'on y trouve différents secteurs. Certains prospèrent, d'autres se portent moins bien. D'aucuns m'ont laissé entendre que si certains secteurs périssent, c'est peut-être parce qu'ils n'ont pas voulu écouter mon prédécesseur quand il leur a dit de ne pas commettre l'imprudence de voir trop grand.

Il y a moins d'un an que le comité Kirby a été constitué et je suis convaincu que le gouvernement rendra son rapport public dans un avenir très rapproché. Je puis vous assurer dès maintenant que tous les groupes intéressés, y compris les gouvernements provinciaux, auront amplement l'occasion d'être consultés et de faire connaître leurs vues, s'ils veulent collaborer à la mise en œuvre du rapport.

## ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'AGIR POUR AIDER L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE DE L'ATLANTIQUE

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Madame le Président, c'est au ministre des Pêches et des Océans que je pose ma question, qui ne portera pas sur des rumeurs. Il y a 40,000 pêcheurs dans la région de l'Atlantique et, normalement, 48,000 personnes travaillent dans les conserveries de poisson, mais un grand nombre d'entre elles sont actuellement en chômage, pour un total de 98,000 personnes. Les conserveries de poisson qui appartiennent au groupe Nickerson, au groupe Lake et au groupe Fishery Products, trois des quatre principales entreprises de la région de l'Atlantique, sont dans une situation précaire parce qu'elles sont au bord de la faillite.